



*Rapport
sur la prévention
en orthophonie
dans
l'Union européenne*

Enquête du C.P.L.O.L
1995-1997

Jean-Marc Kremer

Président de la commission "prévention" au C.P.L.O.L. 1995-1998
a participé à la rédaction de cet ouvrage.

**Comité Permanent de Liaison des
Orthophonistes-Logopèdes de l'Union européenne**

2, rue des deux gares - F - 75010 PARIS

Tél. 33. (0) 1.40.35.63.75

Fax. 33. (0) 1.40.37.41.42

e-mail : cplol@wanadoo.fr

[http ://www.multimania.com/cplol](http://www.multimania.com/cplol)

Sommaire

I - HISTORIQUE	9
II - CONCEPT DE PRÉVENTION EN ORTHOPHONIE-LOGOPÉDIE	11
III - LISTE DES PAYS MEMBRES AYANT RÉPONDU A L'ENQUÊTE DU CPLOL	13
IV - GÉNÉRALITÉS	15
V - PRÉVENTION : INFORMATION ET ÉDUCATION SANITAIRE	23
VI - GUIDANCE PARENTALE , CONSEIL , ÉDUCATION PRÉCOCE	29
VII - DÉPISTAGE PRÉCOCE DES TROUBLES DU LANGAGE CHEZ L'ENFANT	35
VIII - DÉPISTAGE DES TROUBLES DU LANGAGE ÉCRIT	43
IX - DÉPISTAGE DES PATHOLOGIES CHEZ LES ADULTES	49
X - QUESTIONS GÉNÉRALES	55
XI - CONCLUSION GÉNÉRALE ET PROPOSITIONS POUR UNE HARMONISATION EUROPÉENNE DE LA PRÉVENTION EN ORTHOPHONIE-LOGOPÉDIE	59
XII - ANNEXES :	63
- RÉFÉRENCES DES OUTILS DE DÉPISTAGE ÉTALONNÉS DONNÉES PAR QUELQUES PAYS	
- REMERCIEMENTS	
- DÉFINITION DE LA PRÉVENTION PAR L'O.M.S.	
- LEXIQUE DE PREVENTION	

I - Historique

L'assemblée générale de mai 1995, à Luxembourg, ayant constaté la fin des travaux de réflexion sur l'éthique, a pris la décision de transformer la commission chargée de l'éthique depuis 1989 en commission chargée de la prévention en orthophonie dans l'Union. En effet, la prévention doit devenir une des préoccupations majeures de notre profession en Europe, pour des raisons éthiques et socio-économiques. De plus, les recherches menées ces dix dernières années dans le domaine de l'orthophonie permettent d'affiner de plus en plus l'approche du dépistage précoce ; enfin, la profession s'est engagée dans une démarche d'information sur les pathologies de la communication et les moyens de les repérer auprès des professionnels de l'enfance et auprès des parents.

Entre autres objectifs, étaient assignés à cette commission :

- *l'état des lieux en matière de prévention*
- *la mise à l'étude d'outils communs de repérage et de dépistage des troubles du langage chez l'enfant*
- *le projet d'une action de prévention en Europe.*

D'emblée, la commission mettait en chantier les deux dossiers qu'elle estimait prioritaires, à savoir l'organisation d'une journée européenne de l'orthophonie pour la fin 96, ainsi qu'une enquête destinée à faire l'état des lieux dans le domaine de la prévention des troubles du langage chez l'enfant. Trois commissions se sont réunies sur ces thèmes : la première à Luxembourg en mai 95, la deuxième à Paris en novembre de la même année, la troisième à Dublin en mai 96. Par ailleurs, nous avons obtenu des financements de l'Union européenne pour ces projets.

Le bilan de la journée européenne d'orthophonie-logopédie du 14 novembre 1996 faisant l'objet d'un compte rendu séparé, le présent rapport essaie de faire le bilan de l'enquête européenne, outil d'évaluation mis au point par la commission et avalisé par l'assemblée générale. Il convient de préciser que cette enquête a fait l'objet d'un important travail de traduction du français vers l'anglais, cela afin d'écartier, autant que faire se peut, toute ambiguïté de terminologie ou de concept. Enfin,

il a été confié à l'Espagne la tâche de lister les termes devant constituer un "lexique prévention".

Jean-Marc Kremer
Responsable de la Commission Prévention du CPLOL 1995-1998

Birgitta Rosén-Gustafsson
Responsable de la Commission Prévention du CPLOL

II -Concept de prévention en orthophonie-logopédie

Au-delà d'un simple recensement, cette enquête doit permettre, à terme, que soit définie par le C.P.L.O.L. une conception harmonisée de la prévention et du dépistage orthophoniques dans l'Union européenne.

En effet, dans ce domaine encore plus qu'ailleurs, les conceptions peuvent différer, tant elles sont liées à la spécificité de chaque système socio-économique, politique, et des traditions de santé publique dans nos différents pays.

S'il est acquis, théoriquement, que le concept de prévention en orthophonie doit essayer de se calquer sur la définition que donne l'O.M.S. de la prévention médicale, en prenant en compte la spécificité de notre discipline, il reste cependant à harmoniser les conceptions, tant en ce qui concerne les âges d'intervention, les modalités de l'action des orthophonistes, l'implication de la profession dans la politique de santé publique, ainsi qu'en ce qui concerne la définition de la prévention elle-même par rapport au dépistage précoce ou au simple repérage des troubles.

Enfin, il est important de connaître l'implication de nos professions, pays par pays, au regard de la réglementation, de la compétence, et de l'enseignement de cette notion dans le cadre des études.

C'est le but de cette enquête, difficile à affiner, difficile à certains égards à décrypter, mais dont les conclusions nous permettent, d'une part, d'y voir un peu plus clair, d'autre part, d'engager la réflexion vers une harmonisation qui va pouvoir ouvrir la voie à l'étude et à la recherche pour des outils communs d'évaluation, voire par la suite, à des études épidémiologiques européennes de grande envergure.

III - Liste des pays membres ayant répondu à l'enquête du CPLDL

Après envoi de l'enquête définitive, 15 pays membres ont répondu:

- Allemagne
- Autriche
- Belgique*
- Danemark
- Espagne
- Finlande
- France
- Grèce
- Italie
- Irlande
- Luxembourg
- Pays-Bas
- Portugal
- Royaume Uni
- Suède
- Suisse

Remarque : La Grèce et le Luxembourg n'ayant pas de formation initiale nationale, ces deux pays n'ont pu répondre aux questions où il s'agissait de formation.

* Les réponses au questionnaire n'engagent que la Belgique francophone.

IV - Généralités

Question 1 :

La profession est-elle impliquée dans la prévention dans votre pays ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Seule l'Espagne dit ne pas être impliquée dans une démarche professionnelle de prévention des troubles du langage. L'implication dans cette démarche conditionne en effet toute une série de comportements professionnels, qui font de la prévention un secteur d'exercice important, engagé dans une démarche plus globale de santé publique.

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire pour ce secteur ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande		NON
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni		NON
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : 7 pays de l'UE reconnaissent n'avoir pas de compétence réglementaire officiellement reconnue pour s'occuper de ce secteur, alors que 8 pays en ont le bénéfice ; le cas de la Suisse, non membre de l'UE, dépend des cantons. La démarche de reconnaissance officielle de la compétence en matière de prévention semble donc être prioritaire pour les pays concernés. L'expérience et le statut des professionnels des pays qui en disposent pourra servir de base de négociation pour une harmonisation européenne sur ce point.

Question 3 :

D'autres professions ont-elles compétence réglementaire dans ce secteur ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas		NON
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : 9 pays de l'UE reconnaissent partager cette compétence avec d'autres professions, alors que 5 pays ne sont pas concernés par ce partage. La Suisse est à nouveau partagée. L'Allemagne, la Grèce et le Luxembourg, qui ont répondu par la négative aux 2 questions, ne semblent pas impliqués officiellement dans la prévention des troubles du langage.

Question 4 :

La profession possède-t-elle dans votre pays des règles de conduite concernant la prévention ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique		NON
Danemark		NON
Espagne		NON
Finlande		NON
France		NON
Grèce		NON
Irlande		NON
Italie		NON
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse		NON

Conclusion : Seuls 3 pays disposent de règles de conduite dans le domaine de la prévention, les Pays-Bas, le Royaume Uni et la Suède. Peut-être conviendrait-il d'étudier et de concevoir un code éthique spécifique dans ce domaine, qui puisse être harmonisé au plan européen.

Question 5 :

La conception de votre organisation se calque-t-elle sur les 3 stades de la prévention définis par l'OMS ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Seuls 2 pays, l'Autriche et l'Espagne, ont une conception de la prévention qui diffère de celle définie, en 1948, par l'OMS. Pour ce qui concerne l'Espagne, qui dit ne pas être impliquée dans cette démarche de prévention, il est probable que la profession n'y a pas encore réfléchi.

Question 6 :

Si votre conception de la prévention est différente, résumez-la en quelques lignes :

A cette question, aucune organisation membre du CPLOL ne fait mention d'une conception différente de celle de l'OMS, exposée au Congrès d'Athènes en 1992. Il semble donc que, grosso modo, les organisations d'orthophonistes-logopèdes de l'Union européenne adhèrent à cette définition, schématiquement décrite à la fin du présent rapport.

Seul le Luxembourg fait la remarque suivante :
"Au Luxembourg, le ministère de la santé organise systématiquement la prévention et le dépistage par l'intermédiaire des services audiophonologiques ; seuls les orthophonistes font ce travail".

Question 7 :

La prévention fait-elle partie de l'enseignement initial ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	pas de formation	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	pas de formation	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Un seul pays n'a pas intégré la prévention dans son cursus initial (la Grèce et le Luxembourg n'ayant pas de formation initiale).

Question 8 :

La prévention fait-elle partie des programmes de formation continue ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Ireland	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : En revanche, la prévention est un thème qui est repris dans les programmes de la formation continue professionnelle de tous les pays.

V - PREVENTION : Information - Education sanitaire

Question 1 :

La profession s'implique-t-elle dans ce domaine ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Les professions de tous les pays se disent concernées et impliquées dans la prévention primaire, c'est-à-dire l'information et l'éducation sanitaire. C'est un acquis important, puisque c'est le préalable à une pratique cohérente de la prévention des troubles du langage.

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire dans ce domaine ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : En revanche, si tous les pays sont concernés par la prévention primaire, les professions de 4 pays ne disposent pas encore de cette compétence réglementairement.

Question 3 :

Dans quel cadre les orthophonistes interviennent-ils pour assurer l'information et l'éducation sanitaire ?

a) A l'école :

ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui

b) Dans les programmes de formation initiale :

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
médecins	oui	non	oui	non	non	oui	non	non	non	oui	non	non	non	oui	oui	oui*
puéricultrices	oui	oui		oui	non	oui	non	non	non	oui	non	non	non	oui	oui	oui*
travail. sociaux	oui	non		oui	non	oui	non	non	non	oui	non	non	non	oui	oui	oui
enseignants	oui	oui	oui	non	oui	oui	non	non	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
autres		oui				oui	non	non	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui

*Excepté pour la Suisse Italienne

Autres : Il s'agit, la plupart du temps, d'enseignants spécialisés dans le handicap de l'enfant (Autriche, Italie, Irlande), de dentistes, d'ergothérapeutes et de kinésithérapeutes (Finlande, Italie, Portugal), d'enseignants des classes maternelles (Irlande, Suède), d'infirmiers (Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni), des psychologues (Suisse), des pédiatres (Suède), des nurses de personnes âgées (Autriche). En France, il n'y a aucune intervention systématique dans les formations initiales, mis à part des interventions ponctuelles.

c) Dans le cadre de réunions d'associations :

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
parents	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	non	oui*
professionnels	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	non	oui*
autres	non	non	oui	non	non	oui	non	oui	non	non	non	non	non	non	non	non

*Excepté pour la Suisse Italienne.

Autres : Il s'agit, la plupart du temps, de services-clubs comme le Rotary, Soroptimist etc. (Belgique), ou d'associations de parents d'enfants à difficulté (Finlande)

d) Dans le cadre de la formation continue :

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
orthophonistes	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui*
prof. Santé	oui	oui	non	non	non	oui	oui	non	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	non
autres professionnels	non	non	non	oui	non	oui	oui	non	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui**

Autres : Il s'agit, la plupart du temps, de personnels de crèches et de halte-garderies (Danemark, Finlande, Irlande), d'assistantes maternelles et de travailleurs sociaux (France, Irlande, Portugal, Grande Bretagne), des enseignants (Pays-Bas, Portugal, Grande Bretagne, Suisse romande), de psychologues (Portugal), d'enseignants spécialisés (Suisse romande)

* Excepté la Suisse Romande

** Excepté la Suisse Italienne

e) Dans les mass-média :

ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
non	non	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui*

* Excepté la Suisse Italienne

Conclusion : les cadres d'intervention varient beaucoup selon les pays. Schématiquement, au vu des résultats, on peut conclure que :

- dans les écoles, 12 pays interviennent
- dans les formations initiales d'autres professions : seuls 7 pays interviennent, et c'est une pratique peu usitée dans le sud de l'Union
- dans les associations : une grande majorité de pays intervient dans le cadre d'associations diverses
- dans la formation continue d'autres professions : une majorité de pays y est impliquée
- dans les mass-médias : 12 pays disent avoir accès à ce canal d'information.

Question 4 :

Sur quels thèmes sont basées les activités d'information ?

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
développement normal du langage	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
pathologies du lang. oral de l'enfant	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
pathologies du lang. écrit de l'enfant	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui
pathologies de la voix chez l'enfant	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui*
pathologies du lang. chez l'adulte		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
autres		non	non	oui	non	oui	non	non	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui

- Excepté la Suisse Romande
- En Suède, les activités d'information concernent le bégaiement chez l'enfant et l'adulte, la dysphagie, les troubles de la voix chez l'adulte

Conclusion : Pratiquement partout, les thèmes de l'information semblent homogènes, et vont du développement normal du langage aux pathologies de la communication. Ainsi, en matière d'information, une harmonisation de fait existe déjà, ce qui est bien la preuve d'une réalité européenne en matière d'orthophonie-logopédie.

Question 5 :

La profession a-t-elle édité des documents d'information et d'éducation sanitaire ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Pour soutenir cette information, presque tous les pays ont élaboré des documents d'information et d'éducation sanitaire visant les différents publics concernés.

VI - Guidance parentale, conseil, éducation précoce

Question 1 :

La profession s'implique-t-elle dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique francophone	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Tous les pays disent être impliqués professionnellement dans une démarche de guidance parentale, de conseil et d'éducation précoce ; ce domaine fait bien partie des pratiques de prévention des troubles de la communication.

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire dans ce domaine ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : 11 pays disent avoir compétence réglementaire pour s'occuper du domaine de la guidance et du conseil, alors que 16 pays y sont impliqués. Les pays concernés devraient, à terme, pouvoir obtenir cette compétence légale, pour mettre en conformité la réglementation avec leur pratique.

Question 3 :

Les orthophonistes sont-ils formés dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique francophone	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Tous les pays ont répondu positivement. (La Grèce et le Luxembourg n'étant pas concernés par la question).

Question 4 :

En quoi consiste ce travail pour les orthophonistes ?

Allemagne : théorie et pratique des programmes de formation des parents

Autriche : guidance parentale de base, conseils et éducation précoce (comment stimuler et développer la communication chez l'enfant, comment s'occuper en cas de problèmes d'alimentation et de déglutition)

Belgique : rencontrer les parents dans le cadre scolaire ou extra scolaire (centres de guidance), assurer un suivi régulier et répondre aux demandes ponctuelles par des conseils et des aides spécifiques

Danemark : rencontres d'information auprès d'associations de parents, conseils donnés par des professionnels au sein de groupes de parents et guidance adaptée aux enfants en difficulté

Finlande : information des professionnels auprès des familles, des équipes de santé et des associations de handicapés, articles dans différents magazines...

France : travail d'information et de guidance, conseils d'orientation etc.. pour permettre la meilleure stimulation au langage des enfants, et un repérage précoce des troubles

Grèce : programmes (PORTAGE et MAKATON), unités mobiles dans certaines régions, conseils et guidance auprès des parents

Italie : éducation précoce dans les pathologies congénitales, conseils aux familles et information auprès des enseignants des patients

Irlande : information auprès des associations de parents d'enfants qui ont des problèmes, information dans les écoles maternelles

Luxembourg : conseils donnés aux parents lors du bilan de 30 mois, afin de favoriser le développement du langage des enfants et conseils donnés en cas de problème au sujet de l'alimentation et des activités ludiques

Pays-Bas : programme Hanen et programme d'information dans les hôpitaux

Portugal : réunions avec les parents (programme Hanen, Portage, Makaton, PIAF - Programme Individualisé d'Appui aux Familles), visites à domicile et dans les écoles

Royaume Uni : différentes stratégies d'intervention existent : programmes d'entraînement auprès des parents, travail préventif pré-natal, ateliers de voix pour les étudiants enseignants, cours pour parents d'enfants atteints d'otites séreuses, programme de soutien auprès d'enfants trisomiques etc.

Suède: programme de soutien aux enfants handicapés, information auprès des parents et des enseignants, conseils et guidance

Suisse : information sur le développement du langage dans le cadre de l'entretien avec les parents, évaluation et contrôles réguliers, conseils aux parents et aux autres thérapeutes.

Cette question étant ouverte et donnant des réponses variées et spécifiques selon les pays, il était intéressant de les noter par pays ; cela peut permettre un échange et un partage d'expériences.

VII - Dépistage précoce des troubles du langage chez l'enfant

Question 1 :

La profession s'implique-t-elle dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Dans le domaine du dépistage précoce des troubles du langage chez l'enfant (prévention secondaire), la question fait l'unanimité. Cette question est importante, puisque le dépistage est le deuxième pilier de la prévention.

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : Encore une fois, nous constatons que les pratiques sont en avance sur la réglementation, puisque les 16 pays sont impliqués dans le dépistage, alors que seuls 12 pays en ont la compétence (réponse différenciée pour la Suisse). 3 pays devraient pouvoir demander la légalisation de cette pratique.

Question 3 :

**La profession est-elle la seule chargée
du dépistage des troubles du langage ?**

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique		NON
Danemark		NON
Espagne		NON
Finlande		NON
France		NON
Grèce		NON
Irlande		NON
Italie		NON
Luxembourg		NON
Pays-Bas		NON
Portugal		NON
Royaume Uni		NON
Suède		NON
Suisse	OUI Suisse Romande	NON Suisse Italienne et Alémanique

Conclusion : Cette question est intéressante, car elle prouve à quel point notre profession est située au carrefour des disciplines médicales, sociales et enseignantes. En effet, dans tous les pays de l' U.E., la prise en charge du dépistage des troubles du langage est partagée avec d'autres professionnels.

Question 4 :

Si NON, cette compétence est-elle partagée avec d'autres professionnels ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : Dans 16 pays, la compétence du dépistage est partagée avec d'autres professions.

Question 5 :

Si OUI, avec quels professionnels ?

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
médecins	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
puéricultrices	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI
travailleurs sociaux	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
enseignants	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
psychologues			OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI		OUI	NON	OUI		OUI	OUI

Conclusion : Les autres professions concernées en majorité par le dépistage des troubles du langage sont les médecins (16 pays), les enseignants (11 pays), les puéricultrices (9 pays) et les psychologues (9 pays). Pour les autres professions, les implications sont marginales (travailleurs sociaux dans un pays).

En dehors des orthophonistes-logopèdes, il semble donc évident que les professionnels les mieux placés pour participer au dépistage des troubles du langage sont d'une part les médecins, d'autre part les enseignants.

Question 6 :

La profession dispose-t-elle ou a-t-elle créé des outils spécifiques de dépistage précoce ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	OUI	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : Seuls le Portugal et la Suisse Romande ne disposent pas ou n'ont pas créé d'outils spécifiques pour le dépistage précoce.

Question 7 :

Si OUI, ces outils ont-ils été étalonnés ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche	OUI*	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI*	
Espagne	OUI*	
Finlande	OUI*	
France	OUI*	
Grèce		NON
Irlande	OUI*	
Italie	OUI*	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI*	
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI*	
Suisse	OUI* Suisse Alémanique et Italienne	

Conclusion : *Certains outils sont étalonnés, d'autres pas.

12 pays ont validé scientifiquement certains de leurs outils de dépistage, 4 pays utilisent uniquement des outils non étalonnés.

VIII - Dépistage des troubles du langage écrit

Question 1 :

La profession s'implique-t-elle dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : En ce qui concerne le dépistage des troubles du langage écrit, la réponse est moins unanime que pour ce qui concerne les troubles du langage oral ; seuls 12 pays avouent s'y impliquer franchement.

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas		NON
Portugal		NON
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Alémanique et Italienne	NON Suisse Romande

Conclusion : Seuls 10 pays disent avoir compétence légale pour ce dépistage.

Question 3 :

La même démarche que pour le langage oral existe-t-elle pour le dépistage des troubles du langage écrit ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark		NON
Espagne		NON
Finlande		NON
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande		NON
Italie		NON
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI +NON	OUI +NON
Portugal		NON
Royaume Uni		NON
Suède	OUI +NON	OUI +NON
Suisse	OUI Suisse Alémanique et Italienne	NON Suisse Romande

Conclusion : En revanche, la démarche de dépistage des troubles du langage écrit est marginale dans l'Union ; seuls 5 pays disent l'avoir. Pour la Suisse, seules deux régions sont concernées, et pour les Pays-Bas et la Suède, la réponse est ambiguë.

Les pathologies du langage écrit représentant une part importante des troubles pris en charge par les orthophonistes-logopèdes, ces mêmes pathologies ayant de multiples retentissements sur le développement des enfants (échec scolaire, échec culturel, manque de formation, marginalisation, exclusion et illettrisme...), il serait important que la profession prenne en charge ce secteur, et mette au point des stratégies d'intervention ainsi que des outils spécifiques pour un tel dépistage.

Question 4 :

Ce dépistage est-il partagé avec d'autres professionnels ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche	*	
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne	OUI	
Finlande		NON
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	*	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : La plupart des pays disent partager le dépistage des troubles du langage écrit avec d'autres professionnels.

*les tests de dépistage ne sont pas utilisés par les orthophonistes-logopèdes, mais par d'autres professionnels. Cette question a soulevé une certaine confusion et les réponses peuvent ne pas refléter l'exacte réalité.

Question 5 :

S'il y a partage des compétences, avec qui?

Allemagne : avec les médecins, les enseignants et les psychologues

Belgique : avec les neuro-linguistes et les pédagogues

Danemark : avec les psychologues et les enseignants spécialisés

Finlande: avec les psychologues et les pédagogues

Grèce : avec les enseignants et les psychologues

Italie : avec les psychologues, certains médecins et des équipes éducatives

Irlande : avec les psychologues et les enseignants spécialisés

Autriche, Portugal: assuré par les autres professionnels seulement, tels que les enseignants, enseignants spécialisés, psychologues

Luxembourg : avec les enseignants et les psychologues

Pays-Bas : avec les psychologues et les orthopédagogues, enseignants et enseignants spécialisés

Royaume Uni : avec les enseignants et les psychologues scolaires.

Suède : les instituteurs, enseignants, psychologues, puéricultrices.

Suisse : Suisse Alémanique avec les " Legasthenietherapeuten ", Suisse Italienne avec le service pédagogique de l'école élémentaire et maternelle.

IX - Dépistage des pathologies chez les adultes

Question 1 :

La profession s'implique-t-elle dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark		NON
Espagne		NON
Finlande	OUI*	
France	OUI	
Grèce	OUI	
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI	

Conclusion : Contrairement à ce qu'on pouvait pressentir, dans le domaine du dépistage des troubles du langage chez l'adulte, 13 pays se disent également impliqués. Le dépistage ne concerne donc pas seulement le domaine de l'enfance.

*seulement au niveau de la recherche

Question 2 :

La profession a-t-elle compétence réglementaire dans ces domaines ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Finlande	OUI	
France	OUI	
Grèce		NON
Irlande	OUI	
Italie	OUI	
Luxembourg		NON
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Italienne et Alémanique	NON Suisse Romande

Conclusion : 5 pays n'ont pas de compétence légale pour intervenir par le dépistage auprès de la personne adulte.

Question 3 :

La profession est-elle la seule à procéder au dépistage des pathologies chez les adultes et les personnes âgées ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique		NON
Danemark		NON
Espagne		NON
Finlande		NON
France		NON
Grèce		NON
Irlande		NON
Italie		NON
Luxembourg		NON
Pays-Bas		NON
Portugal		NON
Royaume Uni		NON
Suède		NON
Suisse		NON

Conclusion : Tous les pays ont répondu NON à cette question.

Question 4 :

Si NON, quelles professions y procèdent également ?

Allemagne : les médecins

Belgique : les neuro-linguistes

Grèce : les médecins

Finlande : les neuro-psychologues, neurologues, ORL, phoniatries

France : les médecins, neuro-psychologues de gériatrie et/ou neurologie

Italie : certains médecins

Irlande : les médecins de médecine physique, les psychologues et les ergothérapeutes

Luxembourg : les médecins généralistes, ORL et neurologues

Pays-Bas : les psychologues et certains médecins

Portugal : les médecins ORL, neurologues, psychologues et psychiatres

Royaume Uni : les médecins et équipes de nursing dans les maisons de soins

Suède : les ergothérapeutes, psychologues

Suisse : les neuro-psychologues, les médecins, les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les assistants sociaux.

Question 5 :

Existe-t-il des outils spécifiques pour le dépistage des pathologies de l'adulte et de la personne âgée ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne		NON
Autriche		NON
Belgique		NON
Danemark		NON
Espagne	OUI	
Grèce		NON
Finlande*		NON
France	OUI	
Italie		NON
Irlande	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse	OUI Suisse Alémanique et Romande	NON Suisse Italienne

*Dépistage, NON, mais recherche systématique de certains troubles en vue d'évaluer leur quantité et sévérité à l'aide de tests rapides, OUI.

Conclusion : Seuls 9 pays disposent d'outils spécifiques dans ce domaine. Voilà encore un secteur peu investi qui devrait être exploré par la profession, alors que les progrès de la médecine, l'amélioration des habitudes de vie et de l'alimentation entraînent le vieillissement de nos populations.

X - Questions générales

Question 1 :

La prévention connaît-elle un développement nouveau depuis quelques années dans votre pays ?

PAYS	OUI	NON
Allemagne	OUI	
Autriche		NON
Belgique	OUI	
Danemark	OUI	
Espagne		NON
Grèce	OUI	
Finlande	OUI	
France	OUI	
Italie	OUI	
Irlande	OUI	
Luxembourg	OUI	
Pays-Bas	OUI	
Portugal	OUI	
Royaume Uni	OUI	
Suède	OUI	
Suisse		

Conclusion : Devant le nombre de réponses positives à cette question, il semble bien que la prévention des troubles du langage connaisse depuis quelques années un développement particulier. L'investissement de la profession dans ce domaine correspond-il à un signe de maturité de la profession qui avait jusque-là privilégié la clinique, est-il une conséquence des rapides progrès de la recherche qui permettent d'avancer les âges de repérage des pathologies naissantes, ou est-il plus simplement devenu une nécessité économique pour la santé publique ? Le CPLOL devrait pouvoir mettre en place une réflexion sur ces questions.

Question 2 :

Depuis combien de temps les orthophonistes s'occupent-ils de prévention dans votre pays ?

PAYS	
Allemagne	depuis 15 ans environ
Autriche	depuis 1961
Belgique	depuis les années 70
Danemark	depuis 1923
Espagne	depuis 20 ans environ
Grèce	depuis 1982
Finlande	depuis 1966
France	depuis 1980
Italie	depuis 1980
Irlande	depuis longtemps
Luxembourg	depuis 25 ans environ
Pays-Bas	depuis 40 ans
Portugal	depuis 1974
Royaume Uni	depuis longtemps
Suède	depuis 1970
Suisse	depuis 1960

Conclusion : Il semble que dans la plupart des pays cet investissement date de plus de 15 ans.

Question 3 :

Lorsque les orthophonistes s'occupent de prévention, dans quel cadre cela se passe-t-il ?

	ALL	AUT	BEL	DAN	ESP	FIN	FRA	GRE	ITA	IRL	LUX	PB	PO	RU	SUE	SUI
cadre institutionnel	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
cadre associatif	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non
cadre scolaire	?	oui	oui	?	non	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
sur le temps de travail salarié	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
sur le temps de travail libéral	?	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui
bénévolat	oui	oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

Conclusion : Les réponses, telles que données sur le tableau ci-dessus, prouvent une variété de situations, tenant sans nul doute à l'histoire et au statut de la profession dans chaque pays.

Question 4

Des projets de prévention sont-ils en cours d'élaboration ?

Grèce : adaptation au grec en cours d'élaboration d'ERTL 4

Irlande : oui, une semaine nationale de prévention et un test de dépistage de la dyslexie

Italie : oui, des projets de dépistage

Luxembourg : oui, un projet d'intervention précoce " Action Benjamin ", et un projet de rendre obligatoire un examen audiométrique des bébés de 6 mois, ainsi que le Bilan 30. Les bilans 36 et 42 sont en cours d'élaboration

Pays-Bas : oui, concernant la prévention entre 0 et 6 ans

Portugal : projets de dépistage et d'intervention précoce

Royaume-Uni : de nombreux projets ainsi qu'une campagne nationale d'information

Suède : oui, un projet de dépistage pour les enfants de 5 ans et demi, 6 ans, pour un repérage plus précoce de la dyslexie.

Question 5 :

Des recherches sont-elles menées sur ce sujet, si OUI, dans quel cadre ?

Belgique : oui, à l'ILMH et à l'UCL (Université et instituts de formation)

Danemark : oui, au DLH et à l'Université

Espagne : oui, à l'Université

Finlande : oui, Johansson Early Screening project

France : oui, à l'Université, dans les centres de formation et au sein des organisations professionnelles

Grèce : au sein de l'association professionnelle et de certaines institutions (hôpitaux, centres multidisciplinaires..)

Italie : des recherches sont conduites par le Centre national de recherches, par l'autorité nationale de prévention (FATMA), sur les problèmes de la surdité, de communication et d'apprentissage

Luxembourg : projet européen HELIOS pour l'action Benjamin - Luxembourg

Pays-Bas : oui, certains projets d'évaluation, avec par exemple le programme Hanen

Portugal : projets d'intervention précoce au CEACF (Centro de Estudos e Apoio à Crianca e à Família) et un projet "Ser Crianca" - Montemor-o-Novo

Royaume-Uni : oui, Universités, Entreprises de Santé, Autorités de l'éducation, Organisations caritatives etc...

Suède : projets de dépistage : pour les enfants de 2,6-3 ans, de 4 ans et de 5,6 ans, ce dernier concernant le langage écrit ; avec les universités et le National Board of Health and Welfare

Suisse : oui, dans certaines institutions.

XI - Conclusion générale et propositions pour une harmonisation européenne de la prévention en orthophonie-logopédie

Cette première approche synthétique réalisée au plan européen est riche d'enseignements :

1. La prévention est une préoccupation importante de la profession, et cette réalité renforce encore son caractère unitaire, tel que cela avait pu déjà être mis en lumière à d'autres occasions (enquête sur la formation initiale, comparaison des domaines de compétence...);
2. La prévention est une préoccupation relativement récente de la profession, qui tient sans nul doute à la jeunesse de son existence légale dans nos pays respectifs (entre 30 et 40 ans), ainsi qu'à la priorité donnée, dans un premier temps, au diagnostic ainsi qu'à la thérapie.
3. Bien que la prévention soit une préoccupation majeure dans tous nos pays, la réglementation est encore souvent en retard par rapport aux pratiques sur le terrain.
4. La prévention primaire (information, conseil, guidance, éducation précoce, formation à d'autres professionnels) est largement prise en compte, ainsi que la prévention secondaire (dépistage précoce des troubles). Cela prouve que la conception de la prévention en orthophonie-logopédie est partagée unanimement par la profession en Europe, et qu'elle se calque parfaitement sur le concept de prévention développé par l'O.M.S.
5. La prévention et le dépistage des troubles du langage oral sont largement privilégiés, au détriment de la prévention des troubles du langage écrit et des troubles de l'adulte.

6. La profession manque encore d'outils de dépistage valides scientifiquement et étalonnés dans certains pays, permettant un dépistage incontestable.
7. Dans de nombreux cas, est mise en évidence la nécessité de partager le repérage ou le dépistage des troubles par d'autres professions concernées, en premier lieu par les médecins et puéricultrices, ainsi que par les enseignants.

Propositions de pistes de travail

Sur la base de cette enquête, dont les résultats seront sans doute analysés plus en profondeur par la commission " Prévention " du CPLOL, nous pouvons d'ores et déjà proposer un certain nombre de pistes de réflexion, afin d'harmoniser, si tel est le souhait du CPLOL, notre pratique préventive européenne :

1. Réfléchir et concevoir une charte éthique de la pratique préventive en orthophonie-logopédie
2. Demander à chaque pays qui n'en dispose pas encore, d'obtenir une réglementation donnant à la profession compétence légale en matière de prévention
3. Eclaircir les concepts de repérage et de dépistage des troubles
4. Investir le dépistage des troubles du langage écrit chez l'enfant
5. Investir le dépistage des troubles du langage et de la voix chez l'adulte
6. Proposer la mise à l'étude d'outils ou de protocoles de dépistage de conception commune, afin de pouvoir mettre en place des études comparatives sur des populations de nos pays
7. Mettre en place des recherches et des études longitudinales communes, afin d'évaluer l'impact sur des populations données de la nécessité d'un dépistage précoce
8. Concevoir et éditer des outils d'information communautaires en direction de la population (livrets, télématique, Internet...)
9. Entrer en contact avec les diverses associations de parents d'enfants en difficulté, ou d'adultes handicapés, afin de coordonner des actions avec elles (enfants dysphasiques, enfants dyslexiques, adultes aphasiques, devenus sourds...)
10. Demander à la Commission européenne de dégager des budgets pour la mise en place d'actions de prévention et de dépistage au plan européen.

Voilà encore bien du travail en perspective, pour une harmonisation européenne de nos pratiques.

XII - Annexes

Références des outils de dépistage étalonnés données par quelques pays

BELGIQUE :

- *batteries classiques, BELEC (Evaluation et dépistage des troubles du langage écrit)*

DANEMARK :

1. *EVA, Eichen and Ege, Evaluates Comprehension and spoken language of children at the age of 2 years*
2. *Den Bornholmske, 3 years screening, Jan Niedersøe, Evaluates hearing, language and motor development*
3. *TEE, Language screening, Eichen and Ege, Evaluates comprehensibility and spoken language at the age of four years*
4. *4 years, language screening, Kaufmann and Lauritzen, Evaluates comprehensibility and spoken language*
5. *Screening of literacy and prerequisites of literacy, John Ivan Maul, Evaluates comprehension, motor, visual and auditive-perception, spoken language, readings (litteracy) and writing capacity, standardised from the age of 9*
6. *Nikolaj, Bent Kjaer, Evaluates phonology/pronunciation/syntax/morphology, age 5,6 - 6,6 years.*

FINLANDE :

(les tests ne sont pas standardisés en finnois)

Early Screening :

- *Vocabulary test (Remes)*
- *Bo Ege I, II and III ; vocabulary and concepts*
- *Nelli (Sahlstedt et al.)*
- *Tokka Nokka (Pulli et al.)*
- *5 year screening (Pesonen et al.)*
- *Misu (Mitrunen et al.)*
- *Fonem*

- Lunda
- Ringstedt : syntax
- Boehm (Heimo) : concepts
- Tutustumistupa
- Eva (Bo Ege)

FRANCE :

1. TDP 81 : *Test de dépistage précoce des troubles instrumentaux, de la parole et du langage oral chez l'enfant de 3 ans 6 mois à 5 ans 6 mois ; Pierre Ferrand, Editions EAP*
2. ERTL4, *Epreuve de Repérage des Troubles du Langage de l'enfant lors du bilan de 4 ans ; Brigitte Roy & Christine Maeder, Ortho-Edition-FNO*
3. PEL 92 : *Test de repérage des troubles du langage de l'enfant de 4 ans, Français-Créole, Syndicat des Orthophonistes de Guadeloupe-Ellène Ezelin*
4. *Bilan de dépistage des troubles du langage oral, Chevrie-Muller*

GRECE :

- utilisation de tests de dépistage britanniques, américain, espagnol et de Rating Scale du Portage : ces tests de dépistage ne sont pas étalonnés ; deux tests de dépistage (un pour les orthophonistes, un pour les pédiatres) sont en cours d'élaboration

ITALIE :

1. Caselli, Casadio 1996 - 8 - 18 months and 16 - 30 months : *Verbal and Non-verbal communication*
2. Camaioni, Caselli, Volterra, Luchetti, 1993 - 2nd year - *includes Behaviour and Motor Abilities Evaluation*
3. TPL 1996 : *Test del Primo Linguaggio : Pragmatics, Lexicon, Syntax*
4. PFLI Bortoloni 1995 : *Phonetic, Phonological Evaluation*
5. Caselli, Casadio (Lexical Test) *untill 3dr year : in preparation*
6. *Quelques tests psychologiques pour adultes (mais pas spécialisés au niveau du langage.)*

IRLANDE :

- Mayo Screening Test - Gavey et al.
- Utilisation de tests britanniques et américains

LUXEMBOURG :

1. *Bilan 30 mois : orthophonistes des services audiophonologiques (repérage, chez des enfants de 30 à 36 mois, des retards d'évolution du langage, des*

- retards de parole, des problèmes d'audition, des problèmes de voix, des problèmes de comportement, des problèmes du développement psycho-moteur)*
2. Les Bilans 36 mois et 42 mois sont en élaboration

PAYS BAS :

1. NVLF Screeningsinstrument
2. Collectieve Preventieve Logopedie - SSG/NVLF
3. TSI, Taal Screening Instrument, Gerritsen
4. FAST (Frenchay Aphasia Screening Test)

PORTUGAL :

Les tests ne sont pas étalonnés mais juste adaptés ou créés en Portugais

1. Test d'Articulation Verbale-Essa (Escola Superior De Saude Do Azcoitao, concerne la parole)
2. PAOF (Protocol de Evaluation Orofaciale) Isabel Guimaraes, 1995, concerne la fonction motrice orale
3. Voice Assessment - Dr Speech Science -Tiger Electronics - Software, concerne la voix
4. Teste de discriminacao auditiva - Isabel Guimaraes e Margarida Grilo, 1996, concerne la discrimination auditivo-verbale

ROYAUME UNI :

Voici une petite sélection des tests de dépistage couramment utilisés. Ils ne sont pas tous étalonnés, et il en existe beaucoup plus.

1. Hearing : Mc Cormick Toy Discrimination Test
2. Language : Renfrew Tests
 - Bankson Language Screening Test
 - Carrow Screening Test for auditory comprehension
 - Cohen pre-school screening instrument
 - Fisher ZAP 2 : a Screening Test for young school children
 - Gilham : language Screening 18 - 36 months
3. Whurr (adults)
4. Enderby : Frenchay " FAST " (adults)

SWEDEN :

1. Språkobservation av 3-åringar (comprehension and expression)
2. There are other screening instruments covering comprehension and expression used in Sweden e.g. Jönköpingscreeningen - 2 ^{1/2} år, Västeråsscreeningen - 2 ^{1/2} -3 år... They are all used by CHC-nurses

3. *Värmlandstestet, Taltest for 4-åringar (phonology, grammar) Thelander & Kvarnevik used by CHC-nurses*
4. *Språkundersökning på BVC och logoped inför skolstart - 5^{1/2} -6år (linguistic awareness) Frylmark ; to be used by CHC-nurses and SLTs. (an ongoing project)*
5. *Aning (aphasia) - Werner & Lindstrom*
6. *PAPAP (aphasia) – Pia Apt*

SUISSE :

1. *Test per le valutazione del linguaggio : Adriana de Filippis (Milano)*
2. *Spracherwerbsstörungen : Barbara Zollinger*
3. *Aachener Aphasia Test*
4. *Test Basso Milano*
5. *Ines Schlienger : Vademecum für die Entwicklung*
6. *Sprachverständnistest : 4 - 8 Jahre*
7. *Pizzamiglio - Sprachverständnistest : 3 - 7 Jahre*
8. *DRT : Deutscher Rechtschreibtest : 8 - 12 Jahre*
9. *Zürcher Lesetest : 8 - 12 Jahre*
10. *PET : Pshycholinguistischer Entwicklungstest*

Remerciements aux responsables nationaux du dossier PREVENTION

Nos remerciements iront aux responsables nationaux du dossier prévention, qui ont accepté de bien vouloir prendre de leur temps précieux pour répondre scrupuleusement à l'enquête diligentée par le CPLOL :

- **Allemagne : Joachim Schwalbach -DBL**
- **Autriche : Helga Riegler- BDLO**
- **Belgique francophone : Marie-Claire Coets - UPLF**
- **Danemark : Kirsten Graversen - ALF**
- **Espagne : Maria Teresa Estelles Puchol - AELFA**
- **Grèce : Marie-Annick Chryssomalis - PSL**
- **Finlande : Alisa Ikonen - SPTL**
- **France : Marie-France Bigué - FNO**
- **Italie : Raffaella Citro - FLI**
- **Irlande : Libby Kineen - IASLT**
- **Luxembourg : Jackie Moruzzi-Reding - ALO**
- **Pays-Bas : M. Ch. Bruins - NVLF**
- **Portugal : Paula Bravo - APTF**
- **Royaume Uni : Joan Munro CSLT**
- **Suède : Monica Westerlund - SLOF**
- **Suisse : Marielotte Leuenberger - KSBL**

à **Frédérique Brin**, traductrice et interprète du CPLOL, et **Marcia Beer**, RCSLT, pour les traductions du français en anglais.

Nous remercions également, pour son aide à la saisie des données de l'enquête européenne, **Minaze Mamode**, secrétaire administrative de la Fédération Nationale des Orthophonistes (France).

Nos remerciements vont également aux responsables du **programme HELIOS II** qui ont aidé au financement de cette étude.

DEFINITION de la PREVENTION par l'OMS

Calquée sur la définition de la prévention médicale par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1948. (O.M.S. Genève)

I - PREVENTION PRIMAIRE :

Stade où il est possible d'agir sur les comportements de santé de la population, et sur les attitudes de prévention des professionnels de la santé et de la petite enfance, par l'information, l'éducation sanitaire, les conseils d'orientation et la formation.

II - PREVENTION SECONDAIRE :

Stade où il est possible, par des outils de dépistage et de repérage, d'intervenir avant qu'une pathologie ne se développe, ou à un moment où il est possible d'intervenir le plus possible en amont d'une pathologie ou d'un trouble, par le dépistage précoce.

III - PREVENTION TERTIAIRE :

Stade des soins, de la réhabilitation, de la remédiation, où il est possible, en prenant en charge une pathologie ou un trouble, d'éviter autant que faire se peut, l'apparition d'une pathologie ou d'un trouble secondaire ; pour les orthophonistes, il s'agit des prises en charge rééducatives.

LEXIQUE PREVENTION

Ce lexique des termes de prévention en orthophonie-logopédie a été élaboré, sur une proposition de liste réalisée par AELFA (Espagne), par Marie-Annick Chryssomalis (Grèce); les définitions, basées sur le glossaire du CPLOL, ont été enrichies par les propositions des membres de la commission, avant d'être votées et adoptées.

Glossaire de prévention

A

APHASIE : atteinte du langage affectant la compréhension et/ou la production, suite à une dysfonction cérébrale.

ARTICULATION : ensemble des mouvements coordonnés des organes phonateurs, nécessaires à la formation des phonèmes.

AUDITION : perception des sons par l'ouïe.

B

BEGAIEMENT : trouble dans le rythme et le flux normal du langage caractérisé par des répétitions ou/et des allongements des sons et des syllabes, ou/et des interruptions dans le débit verbal ainsi que par l'importante variation de ces symptômes en fonction des conditions de l'interaction sociale.

BILAN : en logopédie, ensemble des moyens d'évaluation ou ensemble des résultats obtenus grâce à eux.

Glossary on prevention

APHASIA : communication disorder caused by brain damage and characterized by impairment of language comprehension, formulation and use.

ARTICULATION : in speech, vocal tract movements for speech sound production.

HEARING : the sense, receptive in nature, through which spoken language is received by response to sound pressure waves.

STUTTERING : disturbance in the normal fluency and time patterning of speech, characterised by involuntary repetition and/or prolongation of speech sounds and syllables and/or fluency interruptions, as well as important variation of these symptoms in relation with social interaction conditions.

ASSESSMENT : in speech and language therapy, the entirety of the evaluation procedures or the entirety of the results which have been obtained through them.

C

COMMUNICATION : ensemble des processus par lesquels des individus échangent des expériences, des idées, des connaissances ou des sentiments. La communication peut être verbale ou non verbale.

COMPREHENSION : fait de comprendre une situation, un événement, un message.

D

DEPISTAGE : identification présumée d'une pathologie ou d'une déficience par la passation rapide de tests, examens ou autres procédures. Le dépistage permet de départager les individus apparemment sains qui pourraient développer une pathologie, de ceux qui n'en développeront probablement pas. Le dépistage n'a pas une valeur diagnostique.

DEVELOPPEMENT DU LANGAGE : est divisé en différents stades, dont le premier commence dès la naissance avec le proto-langage (mimiques, cris, gestes..) puis avec le babillage, les mots monosyllabiques, les mots-phrases; puis le niveau de compréhension et d'expression du langage atteint un niveau de plus en plus complexe, cependant que l'articulation et la parole s'affinent.

COMMUNICATION : any means by which an individual relates experiences, ideas, knowledge and feelings to another, in a verbal or non-verbal manner.

COMPREHENSION : knowledge or understanding of an object, situation, event, or verbal statement.

SCREENING : the presumptive identification of unrecognised disease or defect by the application of tests, examinations or other procedures which can be applied rapidly. Screening tests sort out apparently well persons who may have a disease from those who probably do not. A screening test is not intended to be diagnostic.

LANGUAGE DEVELOPMENT : divided into several stages, it begins at birth with cooing, gurgling and crying, then babbling, monosyllabic words, single-words ; then the level of comprehension and expression of language increases, and articulation and speech skills appear.

DYSPHASIE : existence d'un déficit durable des performances verbales, significatif en regard des normes établies pour l'âge. Cette condition n'est liée ni à un déficit auditif, ni à une malformation des organes phonatoires, ni à une insuffisance intellectuelle, ni à une lésion cérébrale acquise au cours de l'enfance, ni à un trouble mental envahissant du développement, ni à une carence grave affective ou éducative. Ces problèmes spécifiques dans le développement du langage touchent généralement à la fois la compréhension et l'expression du langage, mais il arrive également qu'ils n'apparaissent qu'au niveau de l'expression.

E

EDUCATION SANITAIRE : actions mises en place par des institutions, des associations ou les pouvoirs publics, destinées à instruire les personnes dans un domaine particulier et visant à changer les comportements quant à un problème particulier de santé publique. L'éducation sanitaire fait partie du premier stade de la prévention.

ETALONNAGE : évaluation d'un test en l'appliquant à un échantillon aléatoire représentatif de la population à laquelle ce test est destiné. Cela permet la comparaison des résultats d'un patient à ceux du groupe de référence.

SPECIFIC LANGUAGE IMPAIRMENT (SLI-DLI): impairment of language in the absence of hearing loss, cognitive impairment, articulatory or other motor problems, psychoemotional disturbance and any known neurological deficit or accident. In English, developmental language impairment -DLI- is a subtype of SLI in that the former perseveres through an individual's linguistic development well into adulthood. These specific problems in language development usually occur both in expressive and receptive use of language but it is also possible that they occur only in expression.

HEALTH EDUCATION : initiatives carried out by institutions, associations or public authorities, to inform and educate people in one particular area, to change behaviours relating to a specific health problem. Health education is a part of the first stage of prevention

STANDARDISATION : an evaluation of a test by trying it to a random sample representative to the population in which it is intended to be used, which makes it possible to compare the scores of a patient with those of the norm group.

G

GUIDANCE FAMILIALE : techniques et conseils d'accompagnement donnés aux parents et à l'entourage d'un sujet atteint de troubles de la communication, destinés à favoriser la stimulation et une bonne insertion dans le milieu.

FAMILY COUNSELLING : techniques and advices given to the family and circle of friends of a patient with communication disorders, to facilitate adequate stimulation and adaptation.

H

HANDICAP : dans le domaine de la santé et pour un individu donné, désavantage résultant d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou empêche l'accomplissement de cet individu (en fonction de l'âge, du sexe, de facteurs sociaux et culturels).

HANDICAP : in the context of health experience, a handicap is a disadvantage for a given individual, resulting from an impairment or a disability, that limits or prevents the fulfilment of a role that is normal (depending on age, sex, social and cultural factors) for that individual.

I

INFORMATION : une des techniques de l'éducation sanitaire pour prévenir l'apparition d'une pathologie ou d'un trouble dans une population donnée, ou pour permettre à une catégorie professionnelle de participer à la prévention. L'information fait partie du premier stade de la prévention.

INFORMATION : one of the techniques used in health education to prevent a disease or a disorder in a specific population, or to enable professionals to undertake prevention. It is a part of the first stage of prevention.

L

LANGAGE : ensemble structuré de symboles utilisés pour la communication humaine; interrelation de la réception, de l'intégration et de l'expression de l'information.

LOGOPÉDIE-ORTHOPHONIE: discipline qui assure la responsabilité de la prévention, de l'évaluation, du traitement et de l'étude scientifique des troubles de la voix, de la parole et du langage, chez l'enfant et l'adulte.

P

PAROLE : réalisation motrice du langage au moyen de la coordination de la respiration, de la phonation, de l'articulation et de la résonance. En logopédie-orthophonie, concerne l'enchaînement phonologique des sons pour former des mots.

PREVENTION : l' O.M.S. a défini la prévention en 3 stades distincts et successifs pour permettre une rationalisation des interventions médicales allant des moyens à mettre en oeuvre pour empêcher l'apparition de pathologies jusqu'à leur thérapeutique et, éventuellement, la réinsertion sociale des malades.

LANGUAGE : any accepted, structured, symbolic system for interpersonal communication, an interrelation of the reception, integration and expression of information.

SPEECH AND LANGUAGE THERAPY : the profession responsible for preventing, assessing, diagnosing and treating voice, speech and language disorders in childhood and adults.

SPEECH : motor act of respiration, phonation, articulation and resonance. In speech and language therapy, relates to the phonological chain of sounds used to form words.

PREVENTION : WHO separated prevention into three successive stages enabling a rational medical intervention, including the means to help prevent new diseases from appearing, therapeutic options and sometimes social rehabilitation of patients.

PREVENTION PRIMAIRE : ce stade de la prévention concerne tous les actes destinés à "diminuer l'incidence d'une maladie dans une population et donc à réduire, autant que faire se peut, les risques d'apparition de nouveaux cas" ; en logopédie, cela concerne essentiellement l'information et l'éducation sanitaire d'une population, ainsi que la formation de tous ceux qui ont un rôle à jouer auprès de cette population.

PREVENTION SECONDAIRE : elle recouvre les actes destinés à "diminuer la prévalence d'une maladie dans une population, donc à réduire sa durée d'évolution"; en logopédie, cela concerne essentiellement le repérage et le dépistage précoces.

PREVENTION TERTIAIRE : elle vise à "diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récidives dans une population, donc à réduire les modalités fonctionnelles consécutives à la maladie"; en logopédie, cela concerne les soins, c'est-à-dire la rééducation, les techniques diverses de remédiation et les interventions écologiques pour une bonne réinsertion scolaire, familiale, professionnelle, sociale et culturelle du sujet.

FIRST-STAGE PREVENTION : relates to all activities aimed at "reducing the incidence of a disease within a population, and therefore reducing, whenever possible, the risks of new cases", in speech and language therapy, this means mainly information and health education, as well as training of all those professionals dealing with a specific population.

SECOND STAGE PREVENTION : relates to all activities aiming at "reducing the prevalence of a disease, and therefore reducing the time of evolution", in speech and language therapy, this means mainly screening and early detection.

THIRD STAGE PREVENTION : aims at "reducing the prevalence of chronic disabilities or recurrence of a disease, thus reducing the functional modalities due to the disease"; in speech and language therapy, various techniques of rehabilitation and intervention in the environment of the patient aiming at adequate integration at school, work, and within the family, also the social and cultural background of the person.

R

REEDUCATION : voir THERAPIE.

RETARD DE LANGAGE : trouble spécifique du développement du langage oral qui se caractérise par un décalage entre l'évolution de l'ensemble des capacités d'un enfant normalement constitué et celle de ses aptitudes langagières, principalement expressives.

RETARD DE PAROLE : trouble du développement de l'acquisition de la parole qui se caractérise par un décalage entre l'évolution de l'ensemble des capacités langagières d'un enfant normalement constitué et celle de ses performances phonétiques et phonologiques, c'est-à-dire de la capacité à organiser les phonèmes de la langue pour constituer des mots.

T

TEST : méthode d'évaluation à partir d'un ensemble d'épreuves dont les conditions d'application et d'interprétation sont étalonnées.

THERAPIE LOGOPEDIQUE ou

REEDUCATION ORTHOPHONIQUE : intervention spécialisée visant à la prévention, la correction, l'atténuation ou l'élimination des troubles de la communication, de la voix, de la parole et du langage oral ou écrit chez un individu. Elle peut également viser à la mise en place de moyens de communication alternative lors de pathologies dont les conséquences ne peuvent être réduites.

LANGUAGE DELAY : a specific disorder in the development of oral language characterized by a discrepancy between the development of the entirety of the capacities of a normal child and language abilities, mainly with regard to expressive language.

SPEECH DELAY : a disorder in the acquisition of speech characterized by a discrepancy between the development of the entirety of language abilities and the phonetic and phonological performance, which is the ability to organise phonemes to form words.

TEST : a method of evaluation through a given set of items whose conditions of application and interpretation are standardised.

THERAPY : in speech and language, specialized intervention aiming at preventing, correcting, reducing or curing disorders relating to communication, voice, speech, oral and written language in a person. Can also be aimed at finding means of alternative communication to a disorder whose consequences may not be avoided.

TROUBLES DEVELOPPEMENTAUX : troubles qui apparaissent après la naissance ou dans le courant de l'enfance.

TROUBLES DU LANGAGE : terme générique qui comprend l'ensemble des pathologies développementales ou acquises du langage, quel que soit l'âge du sujet.

TROUBLES du LANGAGE ECRIT :

ces troubles peuvent être :

- acquis : tout trouble acquis de la lecture et/ou de l'écriture faisant partie d'un syndrome aphasique plus général, ou
- développementaux (troubles spécifiques de l'apprentissage), il s'agit alors de difficultés dans un ou plusieurs des domaines suivants : lecture, écriture, orthographe et mathématiques, qui ne peuvent être résolues par l'enseignement traditionnel.

DEVELOPMENTAL DISORDERS: disorders which occur after birth or during childhood.

LANGUAGE DISORDERS : broad classification including all developmental or acquired disorders of language, affecting all ages.

DISORDERS of WRITTEN LANGUAGE :

can be :

- acquired: include any acquired reading and/ or writing disorder which presents as part of an overall aphasia syndrome, or
- developmental (specific learning difficulties): difficulty in one or more of reading, writing, spelling and mathematics and which do not respond to normal teaching.

V

VOIX : ensemble des sons produits par la vibration des cordes vocales, modifiés par les résonateurs et influencés par des facteurs personnels, relationnels et environnementaux.

VOICE : in speech, Sound produced by the vibration of the vocal folds, modified by the resonators and influenced by personal, relational and environmental factors.